



MAIRIE DE TRAMBLY  
71520 SAÔNE ET LOIRE  
Tél : 03 85 50 46 98  
Fax : 03 85 50 40 88  
trambly@orange.fr  
www.trambly.com

### **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 juin 2010**

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi dix huit juin deux mille dix à 20 heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Aubague, Maire.

Présents : Mrs Jean-Paul Aubague, André Forest, Christophe Balvay, Christian Chevalier, Jacques Thord, Bernard Perrin, Patrick Chatelet et Mme Nathalie Carré.

Absents excusés : Mme Séverine Da Silva et M. Stéphane Charvet.

Absent : Mr Jean-Marie Delon.

Secrétaire de séance : M. Bernard Perrin.

#### **1- Informations et communications sur les différentes réunions intercommunales :**

**Conseil d'Ecole du R.P.I des Grosne** : le Maire commente la réunion du Conseil d'Ecole qui a eu lieu cet fin d'après midi ; il commente les effectifs scolaires à la rentrée de septembre 2010.

**Communauté de Communes de Matour et sa Région** : le Maire donne diverses informations relatives aux travaux et projets communautaires.

**Zone Industrielle Genève Océan** : Jacques Thord commente l'inauguration du Samedi 12 juin dernier d'un nouveau bâtiment destiné à la Ste C.M.I.

**Balades Vertes** : Bernard Perrin donne quelques points d'information sur l'entretien des sentiers pédestres « balades vertes » et de la signalétique correspondante.

**Centre Communal d'Action Sociale.** : le loto annuel du CCAS au profit du Noël des Enfants et de l'animation du repas des « Aînés Tramblyrons aura lieu le Vendredi 16 Juillet prochain , salle du Mille Club à partir de 20 heures. (Rendez vous à 14 heures pour la préparation de la salle). Le Maire informe l'ensemble des Elus qu'une somme de 1000 € a été offerte au Centre Communal d'Action Sociale par le Club « Les Roses de Noël » et remercie son Président et l'ensemble des membres.

## **2-OPERATION « A CLOCHE PIERRES » :**

André Forest précise que la balade « A Cloche Pierres » est pratiquement opérationnelle. Elle sera prête pour l'inauguration prévue le vendredi 25 juin 2010 à 20H 30 ; les élus et toute la population y sont conviés.

✓Monsieur le Maire donne la parole à M.Gilles DUPERRET présent dès le début de la réunion de conseil.

Monsieur DUPERRET conteste l'emplacement choisi pour le panneau « A Cloche- Pierres » posé à l'angle du Passage Célestine et de la Rue Belle Vue, prétextant une gêne pour le stationnement de son véhicule.

André FOREST lui répond que le Passage Célestine est une voie publique et en aucun cas un espace de stationnement. Le stationnement est toléré sous réserve qu'il ne gêne pas le passage est n'empêche pas l'accès aux vitrines.

Monsieur DUPERRET, évoque de façon plus générale les difficultés de stationnement récurrentes au bourg de TRAMBLY.

Le Conseil Municipal a bien conscience de ce problème et y réfléchit depuis longtemps sans pour l'instant avoir trouvé des solutions.

## **3-REMPLACEMENT DU VEHICULE COMMUNAL**

Lors de précédentes réunions du Conseil municipal, il avait évoqué le remplacement du véhicule communal « renault trafic ».A ce jour, les membres chargés d'examiner les occasions proposées présentent un véhicule d'occasion (Année 2006- 36 600 kms avec crochet d'attelage) de type « Peugeot Boxer » ; après discussion, le Conseil Municipal décide d'acquérir ce camion au prix de 11 600.00 € T.T.C. et charge le Maire de confirmer cet achat auprès du concessionnaire Peugeot Nomblot de Mâcon.

D'autre part, André Forest informe qu'il a reçu une offre d'achat par un particulier pour la reprise « du renault trafic actuel » appartenant à la Commune. Le Conseil Municipal, décide de vendre à Monsieur Claude Noël ce véhicule renault trafic pour un montant de 700.00 € et charge le Maire de signer le certificat de cession du véhicule correspondant.

### **Emprunt véhicule communal :**

Le Maire propose la réalisation d'un emprunt de 15 000€ pour l'acquisition du nouveau véhicule (Peugeot boxer) et divers autres équipements.

Il présente les différentes propositions des organismes bancaires.

Le Conseil Municipal,

Retient la proposition de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté pour un prêt de 15 000€, à taux révisable sur un index Euribor 3 mois, avec une marge de 0.20% et remboursement trimestriel, sur 5 ans

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt correspondant avec la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté.

#### **4-TRAVAUX VOIRIE ET BATIMENTS - 2010 :**

Christophe, responsable de la voirie présente un devis établi par l'Entreprise de terrassement Barraud pour les travaux d'aménagement de deux virages sur le chemin rural « entre la Bussière et la Croix des Laboriers » ; ces travaux d'un montant H.T. de 4 855.00 € dont il a donné le détail sont acceptés par le Conseil Municipal. Un arrêté de circulation sera pris durant la durée de ce chantier.

Il informe que les travaux sur la voirie d'intérêt communautaire confiés à l'entreprise Thivent ne sont pas commencés à ce jour.

Le nettoyage du « nouveau chemin de la Forêt » et de différents sentiers sur la Commune serait à réaliser.

André Forest, responsable des Bâtiments informe les Elus que l'achat de petit matériel (une bétonnière électrique, un poste à souder et un groupe électrogène) a été effectué auprès du magasin Brico Dépôt de Crèches sur Saône.

**Sydesl** : Le Maire confirme que les travaux de dissimulation du réseau de télécommunications et du réseau de distribution publique d'électricité dans la partie « haute du Bourg » débiteront à compter de la deuxième quinzaine du mois de Juillet. Un arrêté de réglementation de la circulation sera pris par la Mairie et les riverains en seront avisés.

**Déneigement** : le Maire fait part de la facture de déneigement établi par le Gaec de l'Orée du Bois pour les hivers 2008/2009 et 2009/2010. L'ensemble des Elus renouvelle ses remerciements à M. Jean-François Vivier pour ces prestations.

#### **5- QUESTIONS DIVERSES**

✓ André Forest informe que 60 chaises ont été achetées pour la salle des Fêtes « du Mille Club » auprès de la Ste Henri Julien pour un montant H.T. de 1 200.00 €.

✓ Suite à une demande faite pour une « nouvelle » édition d'enveloppes pré-timbrées au logo de Trambly, auprès de Mme GOSS, commerciale à La Poste et après discussion, les Elus souhaitent seulement rééditer 500 enveloppes et n'apporter aucune modification à celles-ci.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
Vendredi 10 septembre 2010 à 20 heures  
salle de la Mairie.**